



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine Rectrice de l'académie de Bordeaux Chancelière des universités d'Aquitaine

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment l'article 23,

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état, notamment l'article 12,

VU le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'état,

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale notamment les articles 5 et 7,

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 2011 fixant le nombre de représentants de l'administration et du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale notamment les articles 6 et 8,

VU les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018,

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté du 5 novembre 2020 fixant la liste des membres du comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail de proximité de l'académie de Bordeaux est modifié comme suit :

a) Représentants de l'administration

Madame Anne BISAGNI-FAURE, Rectrice de l'académie de Bordeaux

Monsieur Thomas RAMBAUD, Secrétaire général adjoint, délégué aux relations et ressources humaines

b) Représentants des personnels

Membres titulaires

- FSU

Monsieur Harold SABOURDY, professeur certifié – Collège Nelson Mandela - FLOIRAC

Monsieur Jean-Luc SABY, PEPS - Collège Damira Asperti – PENNE D'AGENAIS

Monsieur Jean-Luc MASSIAS, PLP - Lycée des Métiers Sud Périgord Hélène Duc – BERGERAC

Madame Lydie LALOUBERE, professeure certifiée – Collège Didier LAMOULIE – MIRAMONT DE GUYENE

- UNSA Education

Madame Evelyne FAUGEROLLE, professeure certifiée - Collège Les Lesques – LESPARRE-MEDOC

Madame Sylvie-Magali ANGELLA, infirmière - Lycée Grand Air – ARCACHON

- FNEC-FP-FO

Monsieur Pedro SANCHEZ, PLP – LP Aizpurdi - HENDAYE

Membres suppléants

- FSU

Monsieur Philippe JEANJEAN, professeur certifié – Collège Montaigne – LORMONT

Madame Nawel OUARED, assistante sociale – DSDEN 33

Madame Yannick LAFAYE, Infirmière – LPO Jean Monnet - LIBOURNE

Madame Valérie MARICHEZ, SAENES – DSDEN 24

- UNSA-Education

Madame Léatitia FUERTES, TRF - Lycée des Graves - GRADIGNAN

Madame Isabelle SERE, Provisoire adjointe – LPO d'hôtellerie et de tourisme de Gascogne - TALENCE

- FNEC-FP-FO

Monsieur Jean-François MASSICOT, professeur agrégé – Lycée Jean Monnet - BLANQUEFORT

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 9 décembre 2020

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général
Pour le secrétaire général et p.a.
Le secrétaire général adjoint
Délégué aux relations et ressources humaines

Thomas RAMBAUD